

L'INDUSTRIE

L'APPROBATION D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS PAR L'AEI

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre sait sûrement que, depuis les dernières élections, 94 p. 100 de toutes les demandes d'établissement de nouvelles entreprises soumises à l'Agence d'examen de l'investissement étranger ont été approuvées, comme aussi 85 p. 100 de toutes les demandes d'acquisition, et cela, bien que le gouvernement ait affirmé vouloir décourager tout investissement étranger à moins qu'il ne soit assuré d'apporter au Canada des avantages significatifs.

Le ministre dirait-il à la Chambre s'il a répondu à la demande d'enquête, que lui ont adressée par lettre les Ouvriers unis de l'électricité le 12 juin, à propos de l'acquisition par la firme japonaise Murata Manufacturing de l'entreprise Erie Technological Products de Trenton, en Ontario, et s'il s'est penché sur la mise à pied subséquente de 150 employés environ par Murata immédiatement après que l'acquisition eut été approuvée et réalisée?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, j'ai certainement répondu à cette demande. J'ai aussi constaté que bien que le gouvernement ait approuvé l'achat projeté, celui-ci n'est pas encore réalisé et que les mises à pied en question sont survenues avant que l'entreprise ne change de mains. Nous poursuivons notre enquête en vue d'assurer que toutes les exigences de la loi soient respectées.

Pour ce qui est de la mise en application de la loi en général, je puis donner au député et à la Chambre l'assurance que, sous ma direction, le ministère insiste rigoureusement sur les avantages importants exigés par la loi dans absolument tous les cas d'acquisition autorisés par le gouvernement.

● (1425)

M. Deans: J'ai une question supplémentaire, madame le Président. Je suis certain que le ministre comprend que même s'il est vrai, sur le plan technique, que la mise à pied a été effectuée avant que la transaction ne soit réalisée, cela faisait partie de l'arrangement.

Le ministre a parlé d'avantages importants. Pourrait-il nous dire quels avantages importants on a tirés de la vente de la société Thomas Holding Limited, une garderie d'enfants, à la société Monique A. McCool de Lima, dans l'Ohio? La réponse que l'Agence d'examen de l'investissement étranger a donnée publiquement, est que cela accroîtrait la variété des produits.

M. Gray: Madame le Président, si le député lisait le communiqué un peu plus attentivement, il verrait que la liste de contrôle dont il a parlé contient, sous d'autres rubriques, une nomenclature de mesures additionnelles très profitables qu'il a oublié de mentionner à la Chambre.

Il a même oublié de parler d'une chose encore plus importante, soit qu'il s'agissait d'une demande faite par une petite entreprise, comme c'est le cas de la plupart des demandes que nous recevons. Nous étudions dans chaque cas s'il y a des avantages importants pour le Canada. Du point de vue écono-

mique, l'opération dont le député a parlé n'est certainement pas comparable aux rachats de grandes sociétés pour lesquels nous accordons une importance toute particulière à la question des avantages.

Le député se préoccupe des garderies. Moi, je cherche à améliorer la situation de l'emploi et les conditions de travail de millions de Canadiens.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Donc Herb se fiche éperdument des garderies.

M. Epp: Essayez après ça de gagner les voix de l'électorat féminin.

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Deans: Étant donné sa réponse, le ministre pourrait peut-être dire à la Chambre quels avantages importants nous avons tirés du rachat par Houdaille d'une société à Oshawa qui a ensuite fermé ses portes et quels avantages nous avons tirés de l'achat, de l'acquisition ou de la construction par Nokia d'une usine destinée à fabriquer des pneus en Ontario alors qu'il y en a déjà trop. Le ministre peut-il dire à la Chambre quels sont ces avantages importants et où sont les fameux emplois dont il parle?

M. Gray: Madame le Président, comme d'habitude mon ami est plutôt mal renseigné, ce qui est surprenant puisqu'il est censé bien connaître ce domaine. Nokia n'a pas construit d'usine. Dans ce cas particulier, certaines des instances publiées dans le communiqué de presse expliquaient que cette initiative visait à transformer une entreprise d'importations de pneus, ce qui est tout à fait admissible en vertu de la loi actuelle, en une usine de fabrication de pneus. Au lieu d'importer, cela a donc permis de créer des emplois au Canada. Mais le député se moque de cela.

Quant à l'opération Houdaille, elle avait été approuvée par un gouvernement antérieur. Les instances et les engagements ont été respectés; les conditions de travail ont changé. Nous cherchons actuellement à établir si des infractions ont été commises afin de prendre les mesures nécessaires.

Au lieu de s'amuser avec des questions de garderie, il conviendrait que mon honorable ami se renseigne mieux. Quant il s'agit d'aider les Canadiens, il est encore dans les choux.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PRIX DU PÉTROLE—LE CALENDRIER DES RENCONTRES AVEC LES PROVINCES PRODUCTRICES

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Hier, le premier ministre a dit à la Chambre que des arrangements provisoires avaient été pris en vue d'organiser une rencontre avec le premier ministre de l'Alberta avant le 24 juillet, soit une semaine seulement avant l'échéance de l'entente sur le prix du pétrole.